

le journal

Fédération FO de la métallurgie



www.fo-metaux.org

Les métallos FO des sociétés du groupe Safran se sont retrouvés pour leur assemblée générale les 1^{er} et 2 octobre au Muret, près de Toulouse, pour deux journées de formation et d'échanges syndicaux.



Le dynamisme FO chez Safran

Alstom - p.12
FO Métaux au ministère de l'Economie

Tour Eiffel - p. 15
Une volonté de fer

CES - p. 20
Un congrès pour changer d'Europe

Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffes à connaître :

SMIC horaire brut : 9,61 euros

SMIC brut mensuel : 1457,52 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 170 euros par mois

(pour l'année 2015 : 38 040 euros)

Coût de la vie :

-0,4 % en septembre (-0,5 % hors tabac) ;

0,0 % en glissement sur les 12 derniers mois (0,0 % hors tabac).

Chômeurs : 3 547 800

(catégorie A, publiés le 26 octobre 2015)

Indice de référence des loyers :

125,23 (3^{ème} trimestre 2015).

Taux d'intérêt (27 octobre) :

-0,14 % au jour le jour.

3 Editorial

4 L'événement

Assemblée générale du groupe Safran :
le dynamisme FO chez Safran 4-10

12 Actualité sociale

ACC lutte pour sa survie 12

Alstom : FO reçu au ministère de l'Economie 12

KME : l'inquiétude 13

13 Actualité syndicale

SIFA Technologies : la vigilance est de mise 13

USM de l'Allier : heureusement qu'il y a FO ! 14

Les monts d'Auvergne 14

Tour Eiffel : une volonté de fer 15

ArcelorMittal Florange : le terrain pour se développer 15

STMicroelectronics : FO veut se faire entendre 16

Coordination Faurecia : résister à la crise 16

Coordination Tokheim : élections en vue 17

Coordination PCR : l'union des lions et des chevrons 17

18 Infos

Résolution de la Commission Administrative Fédérale 18

Bureau fédéral à Fos-sur-Mer 19

Un congrès pour changer d'Europe 20

Pedro Buron nous a quittés 20

21 Vos droits

La rupture conventionnelle 21

22 Jeux

Des Métaux et des mots 22



Et toujours
l'information
en ligne sur...

www.fo-metiaux.com



Retraites : pourquoi nous ne signerons pas

La sixième réunion de négociation interprofessionnelle sur l'AGIRC/ARRCO, qui devait être en principe la dernière, s'est tenue le 16 octobre. Le Medef est resté campé sur ses positions politiques qui visaient d'une part à modifier l'âge de départ à la retraite, d'autre part à envoyer aux pouvoirs publics, actuels comme futurs, un message sur le recul de l'âge légal. La Confédération FO avait de nouveau précisé que nous étions prêts à un accord sous la double condition qu'il soit équilibré en termes d'efforts et construit en deux temps afin de ne pas envoyer de message politique sur l'âge légal. Les propositions patronales ayant fixé l'horizon d'un retour à l'équilibre en 2020, le montant des réserves le permettait sous condition d'un rapprochement des deux régimes, que nous pouvions éventuellement envisager.

Sans reprendre tous les changements qui pourraient intervenir et qui restent à confirmer, le principal point de désaccord a été l'instauration des « coefficients », nouvelle terminologie pour désigner un abattement pour celles et ceux qui veulent faire liquider leurs droits dès qu'ils le peuvent. A compter de 2019, celles et ceux qui pourront prétendre liquider leurs droits à la retraite complémentaire à 62 ans se verront imposer deux choix : soit ils partiront à 63 ans avec une retraite à taux plein, soit ils partiront quand même à 62 ans, mais dans ce cas ils subiront un abattement de 10 % pendant trois ans. Ce qui équivaut à une baisse de leur retraite. Par exemple, pour une retraite à 1.300 euros, 50 euros de perte par mois, soit 600 euros par an. C'est assez parlant, non ? Et à partir de 2019, une autre mesure serait mise en place, le taux d'appel des cotisations passerait de 125 à 127%. Rappelons-le, lorsque le taux d'appel augmente, le taux de rendement diminue, donc le niveau de la retraite aussi !

Plus concrètement, les mêmes devoirs n'entraîneront plus les mêmes droits, sauf, et c'est le deuxième point de désaccord, à prolonger son activité d'un an après avoir rempli « les conditions du taux plein ». C'est ici que le message à l'endroit des politiques est clair. Le Premier ministre ne s'y est pas trompé en se félicitant de l'accord trouvé et en promettant de l'accompagner par de nouvelles exonérations de cotisations patronales, comme le réclame le Medef. L'augmentation de

la cotisation des employeurs sera donc compensée par une diminution des cotisations de la branche excédentaire ATMP (accidents du travail et maladies professionnelles).

Un accord de principe pour signer cet accord sur les retraites complémentaires a été donné par les organisations patronales et la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC. Une réunion de finalisation doit se tenir le 30 octobre. Les différents points du futur accord restent donc à confirmer. La Fédération apporte son soutien à la Confédération FO dans sa position concernant la non signature à l'accord interprofessionnel sur les retraites complémentaires. En l'espace de 54 ans, c'est la deuxième fois que FO ne donnera pas son aval à un accord sur les retraites complémentaires !

Il faut dire aussi que c'est également la première fois qu'un texte dit « conventionnel » ouvre la porte, en lieu et place du législateur, à un report de l'âge de la retraite. Il fallait certes trouver des solutions pour pérenniser notre système, mais de là à faire croire, comme la CFDT dans sa communication pour justifier sa signature, qu'il n'y avait « pas d'autre solution », est socialement irresponsable. Cet accord sur les retraites complémentaires ne va certainement pas dans le sens d'une avancée sociale, surtout lorsque l'on sait que l'espérance de vie en bonne santé est en diminution.

Dans le cadre du futur accord, et suite à la décision de FO de ne pas signer, nous entendons dire que notre Confédération est comme la CGT. C'est faux, et nos détracteurs veulent nuire à l'image de FO. En effet, au travers de la pratique contractuelle, nous apportons des garanties aux salariés et aux retraités. Il convient donc de rappeler que sur la période de 2012 à ce jour, sur 59 accords et avenants interprofessionnels, notre Confédération en a signé 51, soit 86,44%. Lorsque FO ne signe pas, c'est tout simplement parce que l'accord ne va pas vers des avancées sociales et ne règle pas tout sur le fond.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0220s07170

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr

Le dynamisme FO chez Safran

Philippe Fraysse :
« Ne pas se laisser faire »

Les métallos FO des sociétés du groupe Safran se sont retrouvés pour leur assemblée générale les 1^{er} et 2 octobre au Muret, près de Toulouse, pour deux journées de formation et d'échanges syndicaux. Autour de l'équipe de coordination emmenée par Daniel Barberot et en présence du secrétaire fédéral Philippe Fraysse, ils ont fait le bilan de leurs actions et tracé les perspectives pour l'année à venir.

Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez étant retenu à Paris par un agenda chargé, et notamment le congrès de la Confédération Européenne des Syndicats, c'est le secrétaire fédéral Philippe Fraysse qui est revenu sur les grands dossiers occupant notre organisation au niveau national. Il a d'abord salué la montée en puissance de FO chez Safran ainsi que l'important travail fourni par les équipes syndicales et a assuré les participants du soutien de la Fédération dans la poursuite de ces efforts de développement. Il a ensuite brossé le tableau de la situation dans la métallurgie, qui connaît une légère amélioration au plan économique pour la première fois depuis 2008 mais reste tendue au niveau social. Revenant sur les négociations actuellement en cours sur les retraites complémentaires, il a rappelé l'analyse de notre organisation : à terme, l'effet de levier démographique devrait permettre d'améliorer la situation. Dans cette situation, les propositions du Medef ne sont pas acceptables mais trouver un compromis devient chaque jour plus difficile. N'en reste pas moins qu'un accord est nécessaire si l'on veut éviter que l'Etat ne s'en mêle et que le paritarisme ne reçoive un coup fatal.

Dialogue social

Au niveau de la politique salariale, il a reconnu qu'en cette période de faible inflation, les négociations étaient compliquées. « Nous avons cependant eu raison de ne pas signer à 0,6 % chez les ingénieurs et cadres, a-t-il expliqué. En envoyant un tel mauvais signal, nous n'aurions jamais pu obtenir d'accords allant jusqu'à 2 % dans beaucoup d'entreprises. Cela permet d'éviter une France à deux vitesses sur ce dossier, séparant grands groupes et petites structures. » Il est ensuite revenu sur la modernisation du dialogue social et son échec, sans cacher les inquiétudes sur les conséquences des lois Rebsamen et Macron. « Alors que nos acquis et les moyens dont nous disposons pour défendre les salariés et l'industrie sont menacés, a prévenu Philippe Fraysse, nous ne laisserons



pas faire, car on ne relance pas la croissance en détruisant les acquis sociaux. » Face aux attaques incessantes dont le rapport Combrexelle n'est que le dernier avatar, il a assuré les participants de la volonté de FO de défendre notre modèle de dialogue social et d'éviter une dérive vers la version anglo-saxonne. Concernant le CICE, il a rappelé la revendication de notre organisation d'un bilan et d'un contrôle du dispositif, car « nul n'a retrouvé dans des créations d'emplois les 15 milliards d'euros accordés aux entreprises. » Il a conclu sur le dossier de la représentativité, rappelant que le deuxième cycle se terminerait en 2016 et qu'il fallait tout faire d'ici là pour gagner des voix. Créer davantage d'implantations et s'implanter plus fortement dans un troisième collège où se trouve un nombre croissant de salariés sont des objectifs prioritaires au service desquels la Fédération investit des moyens importants. Il a également rappelé la nécessité de faire remonter les PV Cerfa à la Fédération pour pouvoir agir efficacement. Enfin, avant de donner rendez-vous aux métallos au congrès fédéral de la Rochelle en mai prochain, il a rappelé que si la grève était pour FO le dernier recours, la mobilisation n'était jamais à exclure, à condition que la date et le motif en valent la peine pour l'industrie et pour les droits des salariés.

du groupe Safran

Daniel Barberot :

« Un rempart face à la financiarisation »

Le coordinateur FO Safran Daniel Barberot a fait un point sur l'actualité chargé du groupe et l'action qu'y mène notre organisation. Si le niveau de commandes continue de battre des records, le groupe, en grandissant « change, se diversifie mais aussi, malheureusement, se financiarise, a constaté Daniel, ce qui se traduit par des délocalisations et une forte pression sur les salariés de la part d'une direction de plus en plus décomplexée. » En effet, que de changements alors que Safran souffle sa 10^{ème} bougie ! Joint-Venture entre Safran et Airbus sur les lanceurs spatiaux, inauguration du site Safran Composite sur Commercy, mais aussi du site de Saclay pour Safran Tech, fermeture annoncée de Sagem Argenteuil, sans oublier des sorties du groupe pour certaines sociétés...

Face à cet univers en perpétuel mouvement, FO se bat sur tous les terrains, et notamment l'électoral. Et à cet égard, les métallos se défendent bien : ils progressent chez Messier Bugatti Dowty, chez Hispano-Suiza, chez Safran Composite ou sur les sites de Snecma, notamment à Istres, qui passe les 37 %, et sur Le Creusot, qui franchit les 52 % ! Rappelant l'aide apportée par la coordination avec le concours des équipes du Creusot et de Snecma Gennevilliers, Daniel a insisté : « Il faut que les équipes locales mouillent le maillot. » D'autant que le cycle électoral n'est pas terminé... Il a conclu en appelant les militants à se battre toujours plus fort pour faire progresser le pouvoir d'achat des salariés : « Dans un contexte où l'actionnaire est roi, nous devons plus que jamais être le syndicat de la fiche de paie. »



L'équipe de coordination FO du groupe Safran s'est exprimée à la tribune pour faire le point sur la place et les actions de notre organisation au sein du groupe.

Régis Fribourg : « Faire bouger les lignes »

« Face aux attaques sur nos acquis sociaux avec les lois Rebsamen et Macron, et avec ce que nous promet le rapport Combrexelle, à l'augmentation de la fiscalité et à la difficulté d'arracher des augmentations salariales, FO peut et doit faire bouger les lignes », a martelé le coordinateur adjoint Régis Fribourg. Alors que des élections professionnelles se tiennent sur de nombreux sites, il a regretté que la représentativité de FO chez Safran ne soit pas plus forte et a appelé les équipes locales à se renforcer pour mettre les bouchées doubles. Il a cité l'exemple du site du Creusot, où notre organisation est majoritaire et détient tous les leviers : « Voilà ce que peut faire une équipe soudée et dynamique ! » Il s'est d'ailleurs réjoui de la bonne santé du site.

Il est ensuite revenu sur l'accord formation chez Safran, dont il a détaillé les grandes lignes, notamment la mise en place d'un plateau technique pour l'ajustage, un portail d'accueil accessible depuis l'intranet de Safran, une prise en charge des frais de formation et un abondement du Compte Personnel de Formation (CPF) par l'employeur. Il a déploré cependant que les managers directs soient encore trop présents dans l'orientation des salariés.



Julien Le Pape : **« Le sens de la pratique contractuelle »**

Alors que le chiffre d'affaires et les bénéficiaires augmentent, il faut se battre toujours plus durement pour que les salariés profitent eux aussi de la situation. Pour FO, le prochain combat portera sur la réduction de la majoration de l'indemnité de départ en retraite, qui permet aux salariés de partir avec l'équivalent de quatre mois de salaire en plus, qui risque d'être réduits à 40 jours... Le coordinateur adjoint Julien Le Pape a expliqué que cet accord spécifique à Safran serait caduc à la fin de l'année. La raison ? Du fait des normes comptable applicables au groupe depuis son entrée au CAC 40, un nouvel accord sur le sujet imposerait de provisionner les sommes correspondantes pour l'ensemble des salariés, ce que la direction refuse. Jusqu'alors, 1 700 salariés ont bénéficié du dispositif et 2 300 espéraient faire de même. Julien n'a pas caché que la mobilisation serait difficile sur ce dossier, mais qu'il en faudrait plus pour empêcher FO de communiquer et d'agir.

« Retraite chapeau et dividendes en hausse d'un côté, réduction des coûts et mépris du dialogue social de l'autre : certains ont tous les avantages du CAC40 pendant que les salariés en ont tous les inconvénients, a tempêté Julien Le Pape. La question du sens de notre pratique contractuelle est posée : comment la rendre efficace et crédible quand la colère mène plus souvent au combat qu'à la négociation ? Comment, quand et sur quoi engager notre signature ? » Autant de questions sur lesquelles les métallistes FO auront à réfléchir... Julien a également annoncé le prochain lancement du site Internet FO Safran, qui donnera plus de visibilité à notre organisation auprès des salariés du groupe.



François Lopes-Ribeiro : **« Le développement est notre priorité »**

Le trésorier de la coordination FO Safran François Lopes-Ribeiro a présenté des comptes détaillés lors de l'assemblée générale. Les participants ont pu constater que les dépenses de la coordination ont été engagées pour des opérations de développement syndical et les élections professionnelles. « Faire grandir FO est la priorité de l'équipe, a-t-il expliqué. Et ce doit être la priorité de tout le monde sur le terrain, dans chacune de nos implantations. »



L'accueil toulousain

Patrick Dunglas, secrétaire du syndicat Safran Engineering Services (SES), à Toulouse, a accueilli les participants et s'est félicité de les voir aussi nombreux. Il est ensuite revenu sur les difficultés que traverse SES. Sur son site, le nombre de contrats est en chute libre et la direction encourage les salariés à demander des mutations. Les volontaires sont peu nombreux et leur expérience s'avère peu probante. Une restructuration semble se profiler à l'horizon ; celles et ceux qui travaillaient auparavant pour Airbus ou Labinal pourraient bien revenir à la case départ et les autres ne savent pas encore à quelle sauce ils seraient mangés. Face aux modifications de l'environnement législatif qui fait peser de lourdes menaces sur la protection des salariés, Patrick Dunglas a appelé à rester mobilisé et à se battre pour faire grandir FO car demain, ce sera à notre organisation d'agir pour limiter la casse.



Un secteur aéronautique en bonne forme

Le secrétaire fédéral Philippe Fraysse est intervenu pour faire le point sur le secteur aéronautique, dont il a expliqué la bonne santé : chiffre d'affaires toujours en augmentation, des commandes qui continuent de battre des records –et à présent aussi dans le domaine militaire avec les contrats du Rafale–, une forte contribution à la balance commerciale française et près de six années de production dans les carnets de commandes. Pour les 20 années à venir, les avionneurs tablent sur 29 000 appareils à produire. Cependant, tout n'est pas rose dans le ciel aéronautique. La loi de programmation militaire 2014-2019 réduit les commandes et allonge les délais de livraison. Dans le secteur civil, la logique est toujours plus financière qu'industrielle et ne s'intéresse qu'à la rentabilité à court terme, ce contre quoi FO s'élève. « Les succès actuels reposent sur des bases industrielles, celles des grands programmes lancés hier, comme Airbus ou Ariane, a expliqué Philippe Fraysse. Il est essentiel de penser aux programmes futurs pour assurer les emplois de demain, mais aussi assurer la place de premier plan de la France et de l'Europe dans ce secteur. » Alors que les évolutions techniques et l'irruption de nouveaux acteurs bousculent le paysage, il a appelé à ne pas se reposer sur les schémas existants sous peine de voir le pays se limiter au tourisme et aux services.

FO Métaux entend bien défendre l'industrie et pousser ses acteurs à agir. Ces ambitions étaient au cœur des livres blancs publiés par notre organisation en 2007 et 2012 et seront au centre du prochain opus que prépare l'équipe fédérale. FO revendique avec constance la fin des délocalisations en zone low cost, constatant d'ailleurs que nombre d'entreprises commencent à en revenir. Notre organisation insiste également sur la nécessité d'une R&D ambitieuse, une évolution des métiers par la formation professionnelle, un changement dans les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants, le développement de l'apprentissage qui ouvre le monde professionnel aux jeunes, le financement des PME par la mise en place d'une véritable banque industrielle, mais s'inquiète aussi des dérives potentiels de la digitalisation dans l'usine du futur avec une idée globale : le progrès, oui, mais pas à n'importe quel prix, et surtout que les salariés en profitent. Philippe Fraysse a d'ailleurs informé les participants qu'un groupe de travail allait être mis en place à la Fédération sur cette question.

Enfin, le secrétaire fédéral n'a pas caché que les recrutements se tassent et qu'avec les montées en cadence et la remise en cause des acquis sociaux, les métallos FO auraient fort à faire pour défendre l'industrie et les salariés. Il a appelé à poursuivre les efforts de développement syndical pour peser sur les évolutions à venir du secteur et a salué le travail des équipes syndicales FO chez Safran en ce domaine.



Interventions des délégués « un nouveau dynamisme »

Les participants ont pris la parole pour évoquer la situation dans leurs implantations et revenir sur les actions menées par notre organisation. Ils ont également salué la présence de nouveaux venus à cette assemblée générale, témoignage de la vitalité et de l'attractivité de FO et du dynamisme des équipes syndicales.



**Alain Guarin, DSC
Labinal Power Systems**

« Depuis le regroupement de Labinal et de Safran Power, nous sommes devenus Labinal Power Systems. La nouvelle entité a pour vocation de s'imposer sur le tout-électrique, ce à quoi nous commençons à ne plus croire. Depuis un an,

FO tient le CE et les salariés voient la différence. A nous de continuer de mériter leur confiance. Le travail réalisé par la coordination sur le dossier des retraites est un bon exemple de ce qui permet à FO de se mettre en avant et d'apporter un vrai plus aux salariés. Aujourd'hui, ils sont inquiets à propos de ce qui va se passer sur la prévoyance. Nous devons savoir ce qui va changer en la matière pour leur expliquer, les aider, les défendre. C'est aussi de cette façon que l'on poursuivra le développement de notre organisation. »



**Christophe Condou,
RSS Turbomeca,
Bordes**

« Notre entreprise, qui conçoit et fabrique des turbines, voit son plan de charge en baisse, ce qui inquiète les 2 500 salariés du site. Turbomeca évolue, mais cela se résume trop souvent à acheter de nouveaux

concepts et à en perfuser les salariés. Or, ce changement permanent génère mal-être et insécurité pour les salariés qui sont dépossédés de la gestion de leur temps et de leur travail. Notre combat est tout aussi permanent. Nous nous sommes battus seuls sur le plan agilité et performance qui voulait remettre en cause les 35h, puis nous avons bataillé lors des NAO avant de nous voir imposer un accord par la direction. Nos appels à l'unité syndicale n'ont jamais été entendus. Au final, ce sont les salariés qui y ont perdu. Avec des augmentations individuelles supérieures aux

augmentations générales, on veut nous réduire à une somme de cas particuliers, ce qui n'est pas acceptable. Nous déplorons également l'absence d'embauches malgré les nombreuses aides publiques dont profite l'entreprise.



**Abdel Sehili, Snecma,
Gennevilliers**

« Notre site regroupe 1640 salariés et comprend une forge, une fonderie ainsi qu'une unité d'usinage. Pourtant, il ne compte que 30 % d'ouvriers. Lors de la création de notre section syndicale, en 1999, tout était à faire. Notre progression

fut lente et difficile mais nous avons conquis notre représentativité en 2011 et nous avons enfin pu commencer à œuvrer sérieusement pour les salariés. Nous continuons de progresser au plan électoral, nous avons plus d'élus et avons pris le secrétariat d'un CHSCT. Nous sommes très attendus sur la prévoyance, et il se trouve que je fais partie de la commission de suivi de l'accord et de la commission sociale. Une communication est dans les tuyaux concernant l'avenant signé en août, qui va permettre de faire baisser la cotisation du salarié. »



**David Dijoux, Safran
Engineering Services,
Toulouse**

« La mise à jour de l'accord GPEC de 2011 s'effectue dans un contexte de baisse des charges et de mobilités. Nous voulons parvenir à un accord cadre avant la fin de l'année, que chaque entité aura ensuite la charge de

décliner. Il s'agit également de tenir compte des nouvelles dispositions légales et réglementaires, de s'adapter aux règles de l'URSSAF et de s'inscrire dans le prolongement de l'accord cadre Européen signé le

25 mars 2015. Même si la direction veut nous faire croire que l'ancien accord frisait la perfection, il y a beaucoup à faire. Plusieurs réunions nous ont permis de faire donner la priorité aux métiers de la R&D et des systèmes, ce que nous revendiquions de longue date. Nous demandons également un volet sur la promotion sociale des non-cadres, sur les départs en retraite et les mobilités. Nous exigeons également le déploiement de la GPEC sur tous les sites. Plus globalement, nous déplorons l'énorme décalage entre le discours de la direction et la réalité mais nous ne sommes pas dupes et continuerons de défendre les intérêts des salariés.»



Thierry Bonhoure, Labinal Power Systems, Toulouse

« Au siège social, 90% des salariés sont cadres ou cadres supérieurs. C'est une population qui se sent à part et au sein de laquelle il y aura beaucoup à faire pour donner à FO sa légitimité. Pourtant, dans le climat actuel d'attaques contre le code du travail et les protections des salariés, qui finiront d'ailleurs par tuer tout débat, notre parole, nos actions et nos valeurs sont plus nécessaires que jamais. Nos combats justes, en particulier sur la fiche de paie. Nous avons eu raison de demander aux NAO 2015 le même niveau qu'en 2014 car les résultats du groupe se sont améliorés. Mais nous devons changer de méthode et revendiquer en premier au lieu d'attendre les propositions de la direction et d'y réagir ! Enfin, un mot sur Molex : six ans après, le combat continue pour obtenir des réparations, faire payer le responsable et faire évoluer la jurisprudence afin que l'on n'assiste plus jamais à pareil gâchis. »



Frédéric Betis, Sagem, Argenteuil

« Bien que la direction tente par tous les moyens de pénaliser FO, nous continuons de peser et représentons 32 %. Nous devons progresser sur les sites de fabrication et repartir à la conquête des sites de R&D qui comptent 3 500 salariés, dont 70% sont des cadres. Nous enregistrons des adhésions et nous pourrions présenter des listes complètes aux prochaines élections professionnelles. Nos implantations tiennent la route, nous occupons le terrain et communiquons. Il nous reste à transformer l'essai, à attirer plus de jeunes et de cadres, à nous implanter là où nous ne sommes pas, comme à Massy. Sur Argenteuil,

nous nous battons pour la tenue d'élections car malgré la fermeture programmée, du retard a été pris dans le transfert des salariés et ceux qui sont encore là ont besoin plus que jamais d'être représentés et défendus. Nous devons également maintenir à tout prix notre présence au comité de groupe car il s'agit d'une source d'informations primordiale pour notre action syndicale. »



Stéphane Lapeyre, Turbomeca, Tarnos

« En avril, de fortes intempéries ont détruit un de nos bâtiments. 150 salariés se sont retrouvés en chômage partiel ou en modulation. Au passage, on a découvert de l'amiante dans la toiture de ce bâtiment vieux de 50 ans, ce qui a conduit à des opérations de désamiantage. FO est particulièrement attentif concernant le reclassement et le retour des salariés concernés. Nous attendons toujours des investissements à hauteur de 60 à 80 millions d'euros sur notre site vieillissant. Le plan de charge est en baisse, la réparation fait toujours les deux tiers de notre activité. Le projet agilité est en stand-by grâce au combat mené par FO mais nous

ne sommes pas dupes et nous savons que cette remise en cause à peine déguisée des 35h reviendra sur le tapis. En attendant, nous devons faire sans embauches ou mutations. La situation est tendue mais FO ne lâche rien, car les salariés comptent sur nous. »



Lionel Legrix, Hispano-Suiza

« Nos élections professionnelles sont enfin terminées. On ne compte même plus les rebondissements qui les ont émaillés –pour une large partie du fait des agissements des autres organisations syndicales– et en ont

fait une aventure en forme de calvaire dont les salariés se seraient bien passé. Mais nous avons su mettre à profit ces conditions rocambolesques pour recruter massivement. Le résultat, c'est que nous avons doublé notre score en passant à 16 %, gagnant au passage notre représentativité et obtenant quatre élus. Il a fallu toute notre motivation et le soutien de la coordination pour y parvenir, mais quand on occupe le terrain avec toute la force de nos convictions, les résultats sont là ! Il faut maintenant tout faire pour continuer de mériter cette confiance que nous ont accordé les salariés et nous ferons tout pour y parvenir. »



Patrick Condou, Messier Bugatti Dowty, Bidos

« Notre marché est porteur, nous avons des techniques de pointe, mais l'emploi ne se développe pas en France –sauf dans la sous-traitance– et part à l'étranger. La politique du flux tendu

fait plus de dégâts que de bien. La course au cash conduira au clash. Les ouvriers disparaissent au profit des cadres et si nous continuons de revendiquer la production en France, il faut tenir compte de cette mutation dans nos positions et nos actions. Sur les NAO, nous ne devons pas attendre les propositions de la direction pour définir en amont nos axes de revendications si l'on veut éviter de se voir imposer des mesures unilatérales. La politique salariale est de plus en plus souvent remplacée par le jeu des primes et cela fait exploser la situation avec la complicité des autres organisations syndicales. Heureusement, les salariés ne sont pas dupes : FO progresse à 58% avec une équipe qui a accueilli de nombreux jeunes. Il faut à présent s'implanter sur le siège pour améliorer notre score au niveau du groupe. »



Mario Augusto-Fernandez, Turbomeca, Bordes

« Nous avons besoin de sang neuf, et il est bon de voir autant de nouvelles têtes, en particulier des jeunes, parmi nous. Nous avons beaucoup à faire en cette période de remise en cause du dialogue social. FO parle juste, mais encore faut-il nous faire entendre plus largement. La mise en place d'un site Internet FO Safran va dans le bon sens. Nous devons également attirer l'attention des salariés sur le dossier de la prévoyance afin de tordre le cou aux fausses idées et d'éviter les incompréhensions. Quant aux élections professionnelles, même si elles se traduisent parfois par des revers et ne sont pas toujours à la hauteur des efforts fournis par les équipes sur le terrain, il ne faut jamais baisser les bras car elles conditionnent notre représentativité et nos moyens d'agir. »



Jean-Luc Stouvenin, Messier Bugatti Dowty, Molsheim

« Lors des élections de juin dernier, nous avons réalisé un score de 17 % et nous pensons déjà au prochain round. Dans cette optique, nous avons musclé notre communication en lançant notre lettre mensuelle d'informations sur notre site. Les premiers retours sont très positifs et nous confortent dans cette démarche. Sur notre site, 910 CDI, une vingtaine de CDD et 70 intérimaires sont répartis entre quatre divisions. La réparation et la maintenance mobilisent près de la moitié des effectifs, qui s'inquiètent à cause du projet Boost. On veut faire baisser nos coûts de production en les comparant au...

Mexique ! Nous craignons les baisses de charge et nous nous battons pour récupérer de la sous-traitance afin d'y pallier. Du côté des salariés, nous constatons déjà les effets du stress liés à ce dossier et nous aurons fort à faire pour défendre leurs intérêts et leurs emplois. »



Athman Simick, Sagem, Fougères

« Sur notre site, on compte près de 920 salariés, dont 640 CDI. Aux dernières élections professionnelles, FO a conquis 20 % des voix et nous avons pris le CHSCT. Jusqu'à décembre dernier, nous équipions l'armée avec le programme Félin, mais la suite est des plus incertaines même si la rentabilité n'est pas en question. De plus, nous avons bénéficié du transfert des calculateurs de Massy. Du coup, la pression et les cadences augmentent, générant des risques psycho-sociaux (RPS) pour l'ensemble des salariés. Autre manifestation du mépris des salariés par la direction : au comité européen, rien

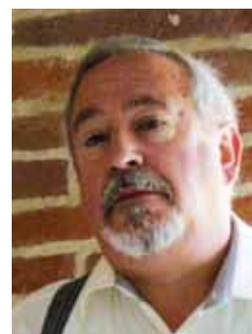
n'est traduit en anglais ou en allemand. Comme quoi, nous ne sommes pas les seuls à qui on met des bâtons dans les roues ! »



Aurélien Tichit, Sagem, Eragny

« Notre équipe monte en puissance, en particulier sur le 3^{ème} collège car les valeurs de FO que sont la liberté et l'indépendance parlent aux salariés. FO est une organisation en mouvement et c'est ce qui m'a séduit en tant que

« jeune ». Je ne suis chez Safran que depuis 3 ans et FO ne m'a pas seulement aidé à comprendre les mécanismes de ce gigantesque groupe ; l'organisation m'a aussi montré tout ce qui coïncidait et qu'il était possible de faire avancer les choses. Tout est question de conviction, et celles de FO sont celles qui peuvent faire avancer la cause des salariés. Ne doutons pas de nos valeurs, soyons en fiers et mettons-les en avant. »



Patrick Maleyrie, retraité

« Il est revigorant de voir que des jeunes prennent la relève des anciens. Nous en avons besoin, et les salariés aussi. Il est parfois difficile aux anciens de faire passer des messages aux jeunes, car c'est quand ils sont entre eux qu'ils ont la commu-

nication la plus efficace. Ils sont nos ambassadeurs pour les combats de demain et il faut tout faire pour les amener à nous. Nous devons cependant leur faire prendre conscience que tous les dossiers les concernent, comme celui de la prévoyance. A ce propos, il faut d'ailleurs parvenir à communiquer simplement et de manière accessible sur un dossier complexe si l'on veut être écouté et compris. Enfin, côté NAO, alors qu'elles sont pires chaque année et que l'intéressement semble remplacer les vraies augmentations, nous devons arrêter l'hémorragie. »

Chapeau l'organisation !

L'ensemble des participants a salué le travail de l'équipe d'organisation de Safran Engineering Services Toulouse, qui a su trouver un lieu à la fois convivial et fonctionnel, parfaitement propice tant au travail syndical qu'aux moments de détente et de fraternité qui sont un des points forts des assemblées générales. Encore une fois, le grand rendez-vous annuel FO Safran aura été une réussite !



NOTRE EXPERTISE ACCOMPAGNE VOS NÉGOCIATIONS

60*

C'EST LE NOMBRE D'ANNÉES
D'EXPERTISE D'HUMANIS DANS
L'ACCOMPAGNEMENT
DES NÉGOCIATEURS

Qui a dit que vous étiez seul à vous engager pour la protection sociale des salariés ?

Les experts **Humanis** sont à vos côtés et vous conseillent dans la négociation et la mise en place d'accords d'entreprise et de branche en santé, prévoyance et épargne salariale. Acteur majeur de la négociation paritaire collective depuis 60 ans, le Groupe **Humanis** partage les mêmes valeurs et objectifs que vous : l'humain au cœur de la négociation pour le bien-être des salariés.

Contactez votre interlocuteur : **Valérie Delplace**
valerie.delplace@humanis.com

humanis.com

ACC lutte pour sa survie

Les métallos FO d'ACC sont montés à Paris le 7 octobre pour manifester devant le siège du STIF et revendiquer des commandes, dont dépend la survie de leur entreprise.

Rude journée pour les métallos FO d'ACC, sous-traitant ferroviaire basé à Clermont-Ferrand. Ils ont commencé leur journée à deux heures du matin le 7 octobre pour faire le trajet jusqu'à Paris avec près de 200 salariés et le directeur du site et manifester sous les fenêtres du STIF (syndicat des transports d'Île-de-France, un établissement public administratif). Alors qu'une poignée de semaines seulement les sépare du redressement judiciaire, ils sont venus revendiquer des commandes de rénovation au STIF, qui tenait au même moment un important conseil d'administration. Au cours de ce dernier a d'ailleurs été décidée la rénovation du matériel roulant des lignes 7 et 8 du métro parisien. Pour les ACC, c'est la possibilité de répondre à un appel d'offres qui pourrait sauver leur entreprise et leurs emplois.



Le secrétaire fédéral Eric Keller et le secrétaire du syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne Denis Bieber étaient venus apporter le soutien de FO Métaux. L'après-midi, ils ont été reçus à Bercy avec Jean-Michel Chanclu, le secrétaire du syndicat FO d'ACC, ainsi que le délégué syndical FO Claude Becquelin pour plaider leur cause, également accompagnés par les autres organisations syndicales. Pour notre organisation, cette démarche s'inscrit aussi dans un combat plus large : celui du maintien de l'outil industriel et des savoir-faire en France. Au lendemain de la mobilisation, plusieurs réunions se sont tenues entre RATP et STIF à l'initiative du gouvernement. Elles devraient permettre de dissiper les lourds nuages qui assombrissent l'avenir d'ACC.

Alstom : FO reçu au ministère de l'Economie

Le 16 octobre, une délégation FO Alstom composée du secrétaire fédéral Eric Keller, du DSC Alstom Transport FO Philippe Pillot et de Jean-François Merlin, représentant FO dans le secteur énergie, a été reçue à Bercy dans le cadre du dossier Alstom. Alors que la situation du groupe est -une fois de plus- plus que préoccupante, notre organisation est revenue sur les erreurs stratégiques qui ont mené droit dans le mur ainsi que sur les engagements non tenus de l'Etat, qui aboutissent à voir 70% du périmètre et des salariés sur le point de quitter Alstom. Regrettant une rencontre tardive, au moment où « tout est plié », FO n'en a pas moins souligné qu'il allait s'agir désormais de traiter les conséquences de cette opération en veillant sur plusieurs points de vigilance, qu'il s'agisse de maintien des emplois ou d'organisation industrielle.

L'organisation financière aura également son importance car en dépendra la situation des différentes entreprises du groupe. FO n'a pas ménagé ses propos, pointant notamment le manque de soutien des responsables politiques de tous bords dans ce dossier. « Le mélange des genres, politiques et économiques, accentue le senti-



La Fédération soutient les métallos d'Alstom de longue date (ici, devant Bercy en juin 2014).

ment d'un fossé qui se creuse entre les dirigeants pour qui tout va bien et les salariés qui subissent la réalité », a déclaré Philippe Pillot.

KME : l'inquiétude

Le 14 octobre, Pascal Drouaine, secrétaire du syndicat FO de KME (ex TréfiMétaux), à Niederbruck, a accueilli le secrétaire fédéral Lionel Bellotti et le secrétaire de l'USM du Haut-Rhin Jean-François Ansel pour évoquer ensemble les perspectives du site. Si la situation de l'établissement de Niederbruck est plutôt bonne par rapport à celle du groupe KME, c'est le devenir de celui de Jivais dans les Ardennes, qui inquiète les 134 salariés. Positionné sur un marché de niche, Niederbruck réalise des pièces de haute précision –du sur-mesure– pour des clients tels que Siemens, Alstom, Schneider, Socomec, Legrand ou encore Valeo. Que se passera-t-il si Jivais, qui approvisionne le site en billettes de cuivre, ferme ses portes, comme cela pourrait arriver dans les mois prochains ? Le groupe envisagerait de passer par un de ses sites en Italie, ce qui renchérirait les coûts et n'offre pour le moment pas de garanties sur la qualité. Quant aux éventuels repreneurs, les profils examinés jusqu'à présent sont tout sauf



réassurant, sans parler du flou de leur stratégie... Face à cette situation, les métallos FO se tournent donc vers la Fédération, qui va constituer avec un dossier technique pour soutenir une intervention de notre organisation le cas échéant. « Nous sommes en capacité d'intervenir auprès des pouvoirs publics à tous les niveaux si la situation l'exige pour la défense des salariés et de l'industrie », a assuré à l'équipe Lionel Bellotti. Avec l'équipe de Niederbruck, ils se sont mis d'accord pour renforcer les échanges avec Benoît Lecomte, qui représente FO sur le site de Boisthorel, dans l'Orne. Mieux coordonnés, ils pourront arrêter plus efficacement des positions communes et, si besoin, des modes d'action pour faire entendre les revendications de notre organisation.

Le secrétaire fédéral Lionel Bellotti est allé à la rencontre de l'équipe syndicale FO de KME, accompagné du secrétaire de l'USM du Haut-Rhin Jean-François Ansel, le 14 octobre. Sur le site de cette fonderie aux savoir-faire uniques en Europe, la possible fermeture de la fonderie qui les approvisionne fait peser de lourdes incertitudes quant à l'avenir.

SIFA Technologies : la vigilance est de mise

L'équipe FO SIFA Technologies s'est retrouvée le 29 septembre pour son assemblée générale autour de son secrétaire de syndicat Joël Madre et du secrétaire fédéral Lionel Bellotti à l'UD d'Orléans. L'occasion de faire le point sur la situation de l'entreprise.

Malgré un timide début de reprise industriel, les temps restent durs pour les métallos, particulièrement lorsqu'ils travaillent dans de petites structures. C'est le cas des salariés de SIFA Technologies, fonderie du Loiret qui travaille essentiellement pour l'automobile et emploie 140 salariés et 27 intérimaires. FO y est implanté de longue date et l'équipe syndicale y a tenu son assemblée générale le 29 septembre. Pour l'entreprise, propriété du groupe Arche, la situation n'est pas des plus confortables. En effet, la maison-mère cherche à se désendetter et mise pour cela sur des stratégies essentiellement financières. Les ventes de pièces sont difficiles en ce moment et la part du chiffre d'affaires à l'export stagne. Dans ce contexte, FO entend bien exercer sa vigilance pour que l'emploi ne devienne pas une variable d'ajustement. Au sein de SIFA, l'équipe FO emmenée par Joël Madre planche sur de nombreux sujets, dont le complexe dossier des heures supplémentaires, ainsi que sur les conditions de travail, sans oublier l'accord prévoyance qu'il faudra bientôt renégocier. Côté NAO, les métallos FO ont obtenu un talon de 10 euros



et une augmentation de la prime de présentisme. L'équipe se rajeunit, elle comporte aussi des anciens qui doivent transmettre leur expérience. « Dans cette démarche, la formation syndicale peut apporter une aide considérable », a rappelé Lionel Bellotti, qui a souligné que ce domaine connaissait cependant une période transitoire au plan législatif. Il a néanmoins souligné la volonté de la Fédération d'apporter toute l'aide nécessaire aux métallos.

USM de l'Allier : heureusement qu'il y a FO !

L'USM de l'Allier a tenu son assemblée générale le 13 octobre. Les métallos FO se sont retrouvés dans les locaux de l'Union Locale de Commeny autour de leur secrétaire Michel Lagrange et en présence du secrétaire fédéral Philippe Fraysse et de la secrétaire de l'UD03 Françoise Lambert pour un point sur la situation du département et de leurs entreprises, ainsi que sur les actions de FO.

Si l'Allier tire plutôt bien son épingle du jeu économique malgré la crise, le département le doit notamment à la présence de grosses unités d'entreprises de la métallurgie, telles que PCA ou Sagem. Effectuant un tour d'horizon de leur territoire à l'occasion de l'assemblée générale de leur USM le 13 octobre, les métallos FO ont tiré ce constat, accompagné d'un autre : les entreprises de taille moins importante, et particulièrement les plus petites, rencontrent bien plus de difficultés. C'est donc sur leur cas que l'essentiel du travail de l'USM est réalisé dans le domaine de l'emploi, car leurs salariés ont un besoin vital d'être défendus et aidés dans cette mauvaise conjoncture. Les métallos se sont d'ailleurs félicités du soutien apporté par notre Fédération pour ses actions. Ils ont également pu se réjouir des bons résultats des négociations menées sur les minima salariaux, puisque dans l'Allier l'augmentation aura été, grâce à la ténacité de FO, de 1,9 % !



Saluant le bon travail de l'équipe et des militants, Philippe Fraysse est revenu sur les grands dossiers qui occupent notre organisation au plan national, notamment celui des retraites complémentaires, qui fait l'objet de négociations essentielles pour l'avenir du paritarisme. Il a également abordé le dossier de la représentativité, insistant sur la nécessité d'œuvrer au développement syndical, dont notre organisation a fait une de ses priorités, les appelant à poursuivre leurs efforts pour faire grandir FO.

Les monts d'Auvergne

Le 14 octobre aura été une journée auvergnate pour le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et le secrétaire fédéral Philippe Fraysse. Ce jour-là, ils sont allés à la rencontre de l'équipe syndical FO d'Auvergne Aéronautique, puis ils ont participé à l'assemblée générale de l'USM du Puy-de-Dôme, à quelques kilomètres de là, accompagné du secrétaire de l'UD63 Frédéric Bochard.

Si la situation d'Auvergne Aéronautique, important sous-traitant du secteur aéronautique, peut être qualifiée de globalement bonne, la question des relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants demeure compliqué. Tel est le message que le secrétaire du syndicat FO Georges Boyer et son équipe ont voulu faire passer à Frédéric Homez et Philippe Fraysse, de passage sur leur site le 14 octobre. Lors de la visite de l'établissement et lors des échanges avec les métallos FO, le secrétaire général de notre Fédération a pu les assurer du soutien de notre organisation dans ce dossier et rappeler le travail déjà accompli depuis de nombreuses années.

Ils ont ensuite participé à l'assemblée générale de l'USM du Puy-de-Dôme, qui se tenait ce jour. L'occasion pour les métallos de revenir sur les actions menées et les positions défendues au cours de l'année écoulée. Ils ont également renouvelé le bureau de l'USM, à la tête duquel Georges Boyer remplace désormais Jean-Michel Chanclu. Phi-



lippe Fraysse a poursuivi les travaux par un point sur le développement syndical et les enjeux de la représentativité pour notre organisation. Frédéric Homez est ensuite intervenu pour un point sur l'actualité nationale qui occupe notre organisation, revenant notamment sur les lois Rebsamen et Macron ainsi que sur le rapport Combexelle, sans rien cacher des dangers qui pèsent aujourd'hui sur la paritarisme et le monde syndical.

Tour Eiffel : une volonté de fer



« Le monopole syndical est un danger, explique le délégué syndical Clément Bain, tant pour les salariés que pour l'entreprise. Il est nécessaire de rééquilibrer la donne pour le bien de tous comme par le passé. » Voilà, en somme, la situation qui prévaut au sein du monument le plus visité de France à l'approche des élections professionnelles de décembre. L'hégémonie d'une organisation syndicale connue pour sa dureté crée un climat délétère dans l'entreprise et inquiète toutes les parties en présence au sein de la Tour Eiffel. On ne compte plus les bonnes idées qui ont été repoussées pour être présentées l'année suivante sous le label de l'organisation majoritaire et dans lesquelles ce monopole syndical a été néfaste pour les salariés, du non-renouvellement de l'accord handicap au raboutage de la mutuelle. Pour les salariés et pour l'entreprise, il devient urgent de mettre fin à cette situation. Et pour cela, une solution : le vote FO. « Cela nous permettrait de siéger au conseil d'administration de la société et donc d'avoir accès à une meilleure information qui sera évidemment retransmise aux salariés surtout au vu du renouvellement de la délégation de service public fin 2016 », déclare Clément

Bain. Notre organisation a également demandé une prime de départ en retraite propre à la Tour Eiffel, à hauteur de 1 000 euros par année d'ancienneté (pour être dans la continuité de notre revendication de 2013 avec la création du compte épargne retraite) mais cette revendication a été rejetée. Ensuite, il existe différents contrats qui vont du temps plein à une activité sur un certain nombre de mois. FO demande à ce que le plus grand nombre puisse passer à temps plein car l'augmentation du nombre de visiteurs (ils sont plus de 7 millions à visiter le monument chaque année) rend difficile la prise des journées de récupération et les temps de repos. L'opération serait donc une amélioration pour l'ensemble des salariés. « FO aide les salariés en difficulté là où l'organisation majoritaire n'agit qu'en fonction de ses intérêts et ne bouge que pour ses adhérents ou pour mettre des bâtons dans les roues de celles et ceux qui ne font pas partie de ses rangs, s'indigne Clément Bain. Face à ce climat, FO représente plus que jamais une liberté et une indépendance dont les salariés et l'entreprise ont bien besoin. Alors le 8 décembre, le vote FO sera celui du changement ! »

Les métallos FO vont repartir à l'assaut de la Tour Eiffel en décembre à l'occasion des élections professionnelles. Face à l'hégémonie d'une organisation concurrente, FO entend bien proposer une véritable alternative.

ArcelorMittal Florange : le terrain pour se développer



Les métallos FO d'ArcelorMittal Florange ont tenu l'assemblée générale de leur syndicat le 10 octobre autour de leur secrétaire général Norbert Cima, et en présence du secrétaire fédéral Lionel Bellotti, du secrétaire de l'USM de la Moselle Isabelle Gobert et du secrétaire adjoint de l'UD57 François Chevalier.

Après plusieurs années d'une actualité tumultueuse, la vie sur le site ArcelorMittal Florange s'est enfin stabilisée. Tel est le constat qu'ont pu faire les métallos FO lors de leur assemblée générale du 10 octobre. Le site est censé devenir le pôle d'excellence pour les aciers destinés à l'automobile. Des investissements ont déjà eu lieu et d'autres sont à venir. Des embauches ont également été réalisées. Pour notre organisation, l'heure n'en est pas pour autant au repos. Alors que le groupe poursuit son désendettement, son bénéfice est assuré presque intégralement par ses activités en Europe, et notamment en France. Reste à ce que les salariés reçoivent la juste rétribution de leurs efforts. Dans ce registre, les métallos ont justement évoqué le dossier de l'harmonisation des primes au sein d'ArcelorMittal.

Lionel Bellotti, après un focus sur le secteur de la sidérurgie, a fait un point général sur l'actualité qui mobilise notre organisation, des retraites complémentaires aux lois Rebsamen et Macron, avant d'aborder le dossier de la représentativité. Alors que les élections professionnelles ont

eu lieu en début d'année à Florange, l'équipe est aujourd'hui dans une phase de renouvellement. Suite au départ en retraite de plusieurs adhérents, les métallos FO quadrillent le terrain et mènent des opérations de syndicalisation afin de poursuivre le développement de notre organisation. Illustration de cette volonté : la désignation du bureau du syndicat a vu de nouvelles têtes prendre place aux côtés des vétérans FO de Florange. La réunion s'est terminée sur la remise de la médaille de la Fédération à Bernard Porqueddu, qui part en retraite à la fin de l'année, par Lionel Bellotti pour son militantisme et son action pour FO à Florange durant de longues années.

STMicroelectronics : FO veut se faire entendre

Le 13 octobre, la Fédération a accueilli une coordination des métallos FO de STMicroelectronics, spécialiste du semi-conducteur, autour du secrétaire fédéral Eric Keller. Ils ont notamment évoqué les problèmes du groupe et les moyens d'intervention de notre organisation.

Voilà presque un an, FO renaissait de ses cendres sur le site STMicroelectronics de Rousset, dans les Bouches-du-Rhône. A cette occasion, Eric Keller, venu soutenir la nouvelle équipe syndicale, avait promis qu'une coordination serait organisée avant la fin de l'année. Ce 13 octobre, elle s'est donc tenue dans les locaux de notre Fédération. Elle rassemblait notamment les équipes des sites de Tours et de Rousset. Entre les deux dates, la situation de l'entreprise s'est quelque peu dégradée, plus particulièrement dans la division numérique, et deux réunions se sont déjà tenues à Bercy entre le cabinet du ministre et les organisations syndicales. Problème : FO n'était pas de la partie, au motif que non représentatif sur le groupe. « Nous avons des élus qui représentent une organisation nationale incontournable, en particulier dans l'industrie, s'est indigné Eric Keller. Nous avons donc écrit au ministère en demandant à être conviés aux prochaines réunions, ayant toute légitimité à siéger autour de la table. » Le sujet a donc été au cœur des échanges lors de cette coordination, qui a per-



mis aux métallos de s'organiser dans la perspective des prochaines réunions au sommet.

Dans le droit fil de ce sujet, la réunion de coordination a aussi permis de revenir sur la nécessité de poursuivre le développement de notre organisation chez STMicroelectronics, afin de rendre incontestable la présence et l'action de FO sur tous les terrains. Pour le moment, les métallos FO ne sont présents que sur trois des neuf sites français. « Le potentiel de développement est là, confirme Eric Keller, et nous soutiendrons tous les efforts en vue de faire grandir nos implantations et d'en créer de nouvelles. » Pour l'heure, notre organisation va porter une revendication claire et simple : demander l'intervention de l'Etat français, actionnaire de STMicroelectronics à hauteur de 13,5 % - comme l'Etat italien - afin d'éviter la déconfiture d'une entreprise qui demeure au cœur d'un secteur stratégique pour l'économie nationale.

Coordination Faurecia : résister à la crise

Les métallos FO de l'équipementier automobile Faurecia se sont retrouvés les 22 et 23 septembre à la Fédération pour leur coordination autour de la secrétaire fédérale Nathalie Capart et du coordinateur et DSC de Faurecia FSA Eric Ancery. Ensemble, ils ont fait le point sur la situation du groupe.

Lors de leur coordination des 22 et 23 septembre, les métallos FO de Faurecia sont notamment revenus sur les évolutions du périmètre du groupe avec deux constats. Le premier est positif : FO se développe dans de nombreux sites. Le second est plus inquiétant : les fermetures de sites se poursuivent dans l'automobile. Il devient chaque jour plus indispensable de travailler en partenariat avec l'ensemble des constructeurs. Côté négociations, tout le monde rencontre les mêmes problèmes, et arracher de vraies augmentations demande toute la ténacité des équipes syndicales.

Les participants ont ensuite effectué un tour de table pour évoquer la situation des différents sites. Sur Nompateilize, tous les candidats à la reprise du site se sont cassés les dents sur l'opération. Environ 40 salariés sont en attente de départ, avant la fermeture à la fin de l'année. « La crainte aujourd'hui est qu'il ne reste que deux sites armatures en France, a analysé Eric Ancery, et ce n'est que le site de Nogent sur Vernisson qui serait conservé ! » A Cergy la Tour, qui compte 178 CDI, FO est la 1ère organisation syndicale du site avec 34 %. A Nogent sur Vernisson, les élections de juin ont confirmé la première place de FO. Le site a récupéré le programme HAB03 et démarre les armatures du 3008, 5008 et 308 pour PSA. Les sites de Siemar, Sielest, Marines et Siedoubs se portent bien, même si sur ce dernier les NAO ont donné lieu à une grève de 24h. A Caligny, la situation est plus tendue pour cause d'une forte baisse de l'activité. Cela pose un sérieux problème de temps de travail et d'effectif pour la



fin de l'année. Tous les intérimaires ont d'ores et déjà été sortis du périmètre. Sans oublier le départ de la presse Shinfong et bientôt, en 2016, de la presse Manzoni qui normalement devraient être compensées par la Monoservopresse. Des négociations sur le temps de travail s'ouvraient d'ailleurs le 22 septembre, rapport à la baisse importante des volumes glissières principalement, pour la fin 2015, qui risque d'être très compliquée pour certains secteurs d'activités. Malgré tout, les volumes des nouveaux produits se maintiennent (RC, RD et Nano). Enfin, sur FBA, les équipes travaillent dur pour préparer les élections sur Burnhaupt et sur Audincourt.

Coordination FO Tokheim : élections en vue

Lors de leur coordination des 26, 27 et 28 octobre, les métallos FO de Tokheim sont longuement revenus sur leurs actions de ces derniers mois. Depuis leur mobilisation du 9 avril, destinée à montrer leur détermination et à faire entendre leurs revendications, ils n'ont cessé de monter en puissance. La coordination de juin avait abouti à une mobilisation, très suivie sur le terrain, qui avait permis d'obtenir la réouverture des discussions avec la direction. Mais pour un temps seulement. Le 3 juillet, face au mépris de cette dernière à l'égard des salariés, les élus FO au CCE décidaient de quitter la réunion et de faire monter le rapport de force d'un cran. La direction semble cette fois entendre le message et laisse penser qu'elle va enfin appliquer toutes les dispositions bénéfiques aux salariés des accords signés par notre organisation syndicale et qui avaient jusque-là été appliqués partiellement.

Puis en septembre, le coup dur : la vente d'une partie du groupe est annoncée. FO est sur la brèche. Notre organisation refuse de signer des ordres du jour de la direction et parvient à y faire



inclure plusieurs dizaines de questions. Les métallos FO lancent ensuite un droit d'alerte et nomment un expert indépendant pour regarder de plus près les conséquences de l'opération et pour répondre aux inquiétudes des salariés sur leur avenir et celui de l'entreprise car des emplois pourraient être en jeu.

L'ensemble se déroule dans un climat pré-électoral ambitieux. La coordination d'octobre permet d'ailleurs de finaliser les listes électorales pour le scrutin du 30 novembre. Elle amène également à un constat : la direction n'applique toujours pas l'avenant signé par FO. En conséquence, un courrier est envoyé à la direction avec un message clair : à défaut d'une application immédiate et intégrale des garanties contractuelles obtenues par FO, c'est devant la justice que notre Fédération portera l'affaire. A bon entendeur...

Les métallos FO de Tokheim Service France se sont retrouvés du 26 au 28 octobre à la Fédération pour leur coordination semestrielle. Réunis autour de leur délégué syndical central Laurent Bernard et du secrétaire fédéral Eric Keller, ils ont débattu de l'avenir du groupe et des élections professionnelles qui se tiendront le 30 novembre 2015.

Coordination PCR : l'union des lions et des chevrons

Les représentants syndicaux FO de PCR (Peugeot Citroën Retail) sont réunis le 6 octobre en coordination à la Fédération. Il s'agissait de la première coordination commune aux délégués FO des réseaux commerciaux de Peugeot (SCA) et Citroën (SCC). Une initiative qui a pour but d'anticiper l'avenir.

Les représentants syndicaux de PCR (Peugeot Citroën Retail) se sont réunis le 6 octobre en coordination à la Fédération. Ensemble, les métallos FO de SCA et SCC, les réseaux commerciaux de Peugeot et de Citroën, avec leurs délégués syndicaux centraux respectifs –Eric Bonnaire et Patricia Bocciarella– et le secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot, ont posé les bases de la réflexion sur la réorganisation du réseau commercial du géant automobile. « PCA fonctionne en tant que groupe au plan industriel, et non en termes de marques Peugeot et Citroën. Ses réseaux commerciaux prennent le même chemin et nous nous devons d'anticiper en mettant en place une coordination commune », a analysé Jean-Yves Sabot après l'ouverture des travaux par le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez.

Jusqu'où ira ce travail du constructeur sur la mutualisation entre les deux réseaux commerciaux et le réseau de pièces détachés ? Quelle sera la physionomie de l'ensemble ? Quelles en seront les conséquences pour les salariés et pour l'industrie ? Autant de questions à prendre en compte pour devancer les évolutions au lieu de les subir. Parmi les sujets que cette première coordination a examiné et suivra de près : l'harmonisation des statuts



entre les deux entités, les mobilités et l'impact sur les conditions de travail. « FO pèse plus de 40% sur le réseau Peugeot et plus de 50% sur le réseau Citroën, résume Jean-Yves Sabot. Les salariés nous font massivement confiance. Nous faisons et continuerons de faire le nécessaire pour les défendre et continuer de mériter cette confiance. »

Résolution de la commission administrative fédérale

La commission administrative fédérale s'est réunie à la Fédération le 23 octobre. Le secrétaire général de la Confédération FO en était l'invité. Elle a adopté la résolution suivante.



L'industrie encore dans la tourmente

L'affaire Volkswagen nous montre une fois de plus les ravages que peuvent faire des directions d'entreprises irresponsables. Tout en condamnant une pratique inadmissible et inexcusable, la Fédération tient à apporter son soutien à tous les salariés de Volkswagen dans le monde, aujourd'hui menacés de payer la facture. Nous pensons plus particulièrement aux salariés de Volkswagen France mais pas seulement.

La CA Fédérale remarque que les dommages collatéraux sont à l'œuvre, sur la question du diesel. Ils touchent toute l'Europe. En la matière, la CA Fédérale appelle l'ensemble des acteurs politiques et économiques à ne pas pratiquer l'amalgame par démagogie, ni à véhiculer de fausses informations.

Le procès des motorisations diesel neuves, norme euro 6, est un scandale, tant elles parviennent à des performances environnementales plus qu'acceptables. Par idéologie et démagogie, la vérité n'est pas faite sur la question de la pollution atmosphérique. Pour la France, la CA fédérale demande au gouvernement de ne pas s'orienter sur des décisions qui seraient de nature à nuire aux constructeurs, équipementiers et sous-traitants français et à peser sur l'emploi dans un secteur déjà fortement touché par les réductions d'effectifs.

La CA fédérale apporte également son soutien aux salariés et syndicats FO de Alstom, Areva, KDI, ST Microelectronics, ACC, Vallourec... entreprises emblématiques d'un savoir-faire national incontestable, aujourd'hui en difficulté.

Concernant le rapport Mettling sur la transformation numérique et la vie au travail, FO Métaux réaffirme que le progrès social passe par le progrès technologique et industriel. Dans le même temps, la CA fédérale revendique un cadre collectif pour défendre les droits des salariés actuels et à créer, tout en protégeant le financement de la protection sociale.

Et le social à nouveau montré du doigt

La CA fédérale apporte son soutien à la Confédération FO dans sa position concernant l'accord interprofessionnel sur les retraites complémentaires en cours de conclusion. En l'espace de 54 ans, c'est la deuxième fois seulement que FO ne donnera pas son aval à un accord sur les retraites complémentaires ! C'est aussi la première fois qu'un tel accord ouvre la porte à un report de l'âge de la retraite à taux plein. De surcroît, il ne règle pas structurellement le déséquilibre des régimes qui, rappelons-le, ne sont pas en faillite, comme on l'entend trop souvent.

Dans le prolongement de la Conférence Sociale, la CA fédérale tient à manifester son inquiétude face

à un discours de plus en plus culpabilisant à l'égard des salariés. Si le mécontentement, qui se manifeste dans les urnes, devait demain s'installer dans les entreprises, sous la forme de débordements non contrôlables, c'est notre action pour œuvrer à un dialogue constructif, générant la paix sociale, qui serait mis à mal. Notre industrie, nos emplois et nos conditions de travail n'ont rien à gagner à cela. Il serait temps que les gouvernements et le patronat en prennent véritablement conscience.

Le rapport de M. Combrexelle devrait susciter l'élaboration d'une nouvelle loi, en matière sociale. La CA fédérale rappelle son attachement aux droits des salariés inscrits dans le code du travail et à une négociation d'entreprise encadrée par les branches professionnelles. La primauté des accords d'entreprise qui inverserait la hiérarchie des normes (code du travail, accords interprofessionnels, accords de branche, accords d'entreprise) serait, pour la CA fédérale, inacceptable. La CA fédérale demande à tous les syndicats de la Fédération de bien informer les salariés sur ces dangers.

Une négociation de branche sur l'emploi s'ouvre dans la métallurgie. Tout en continuant à défendre l'industrie, la CA fédérale revendique un accord offensif comprenant des objectifs en termes d'emplois.

La CA fédérale rappelle enfin que la relance permettant l'emploi passera par une meilleure consommation permise par des augmentations du pouvoir d'achat assises sur des augmentations générales des salaires.

Développer le syndicalisme libre et indépendant

La CA fédérale félicite les syndicats et sections syndicales de la Fédération pour les bons résultats électoraux qu'ils enregistrent. Porter et développer le syndicalisme FO est plus que jamais nécessaire pour tous les salariés et leurs familles. Il ne peut être entrepris que par des équipes syndicales fortes et nombreuses. La CA fédérale demande à nos militants de poursuivre l'effort de développement syndical par la syndicalisation et l'augmentation du nombre de nos implantations. Nous encourageons également nos équipes syndicales à redoubler d'efforts envers les ingénieurs et cadres. Conforter et renforcer notre représentativité électorale dans les 3 collèges sont indispensables au syndicalisme libre et indépendant que nous représentons.

Bureau fédéral à Fos-sur-Mer

Les 24 et 25 septembre, la Fédération FO de la métallurgie a tenu son bureau fédéral sur le site ArcelorMittal de Fos-sur-Mer. Une réunion qui s'inscrit dans le cadre des visites d'entreprises qu'effectue régulièrement l'équipe fédérale.



Le terrain demeure la base du syndicalisme, l'entreprise le lieu où il prend sa source. Si les secrétaires fédéraux se rendent régulièrement dans les implantations FO, le bureau fédéral y prend lui aussi ses quartiers lors de ses réunions mensuelles. Les 24 et 25 septembre, c'est sur le site ArcelorMittal de Fos-sur-Mer que l'équipe fédérale s'est retrouvée. Elle a pu visiter le site et échanger avec la jeune et dynamique équipe syndicale FO emmenée



par David Thourey, par ailleurs délégué syndical central d'ArcelorMittal Méditerranée, et qui a su prendre la relève des anciens.

Après une présentation de l'ensemble du processus industriel du site, sur lequel est fabriqué de l'acier à partir de minerai de fer et de charbon, ils ont revêtu les tenues de sécurité et ont pu voir de près les hauts fourneaux, l'aciérie et le train à bande. Le site, qui peut produire près de 4 millions de tonnes d'acier par an pour des clients aussi divers que l'automobile, la construction, l'emballage ou l'électroménager, est le 2^{ème} employeur industriel des Bouches-du Rhône (2 500 salariés et près de 1 500 dans la sous-traitance). Emblématique de la métallurgie, il est aussi une implantation d'importance pour notre organisation.

Un congrès pour changer d'Europe

Ce ne sont pas moins de 500 délégués représentant 90 syndicats de 39 pays qui se sont réunis à la Mutualité, à Paris, du 29 septembre au 2 octobre pour le XIII^{ème} congrès de la Confédération Européenne des Syndicats (CES). Les travaux ont été ouverts par le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly et les métallos FO ont été très présents lors de ce grand rendez-vous, avec la participation du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et des secrétaires fédéraux Paul Ribeiro et Brigitte Capelle.

Face à une crise économique qui n'en finit pas et que l'austérité aggrave un peu plus chaque jour, la Confédération Européenne des Syndicats (CES), qui tenait son XIII^{ème} congrès à Paris du 29 septembre au 2 octobre, entend bien jouer son rôle afin de défendre les 50 millions de salariés qu'elle représente en Europe. Pour les syndicalistes européens, la fin de l'austérité est un préalable nécessaire au retour de la croissance. Mais il faut également relancer la demande par l'augmentation des salaires et des pensions, ainsi que par un plan d'investissement plus ambitieux que celui de la Commission Européenne afin d'assurer des emplois de qualité pour tous. Des objectifs totalement partagés par notre organisation qui, par la voix de son secrétaire général Jean-Claude Mailly, a souligné qu'il s'agit non pas de « participer » mais de « peser sur » les décisions prises au niveau européen. « Avant d'être celle des marchés, l'Europe doit être celle des travailleurs », a résumé Jean-Claude Mailly.



L'autre priorité fixée par les congressistes, c'est de restaurer le droit syndical, le droit de négociation collective et le droit de grève partout où ils sont mis à mal, notamment en engageant « une discussion interne plus approfondie (...) pour surmonter les énormes difficultés auxquelles le dialogue social est actuellement confronté ». Comme l'a rappelé Jean-Claude Mailly, « changer d'Europe, c'est renouer avec l'objectif de progrès social. Ce congrès est une opportunité essentielle pour échanger, revendiquer, peser sur le cours de la construction européenne et réaffirmer qu'une autre Europe est possible ! ».

Pedro Buron nous a quittés

C'est avec tristesse que la Fédération FO de la métallurgie a appris la disparition de Pedro Buron à l'âge de 93 ans le 22 septembre 2015.

Une vie de militantisme, voilà qui pourrait presque résumer la trajectoire de Pedro Buron, un des plus anciens syndiqués de notre organisation, qui vient de nous quitter à l'âge de 93 ans. Né en Espagne, il quitte le pays alors que s'annoncent des heures sombres pour fuir le franquisme. Réfugié à Bordeaux, il obtint un CAP de soudeur à l'école de soudure de Bègles. De 1950 à 1955, il travailla dans les établissements Pradere à Talence, puis de 1955 à 1982 dans ceux des Miroir-Brauthite à Mérignac. En 1956, il se fait naturaliser français. Une décision mûrement réfléchi, qu'il présentait comme un hommage au pays qui lui permettait de « penser librement ». Cet attachement à la liberté de penser, fondamentale pour lui, explique pourquoi il rejoint FO dès 1948. Militant, délégué du personnel puis délégué syndical, il créa en 1961 la section syndicale FO des Miroir-Brauthite.

Lorsqu'arrive l'heure d'une retraite bien méritée, Pedro Buron ne raccroche

pas pour autant ses gants de syndicaliste et continue de participer activement à la vie de notre organisation, en particulier au sein de l'USM de Gironde et des Landes. Stéphane Martegoute, secrétaire de l'USM, se souvient que « Bien que très fatigué, Pedro avait tenu à être présent parmi nous en 2007 lors de la commémoration du 70^{ème} anniversaire du syndicat FO de la métallurgie de la Gironde ». Il laisse à tous le souvenir d'un militant engagé et dévoué.

La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire Frédéric Homez présentent leurs sincères condoléances à ceux qui l'ont connu et aimé, en particulier sa fille Violeta et ses petits-enfants.

La rupture conventionnelle

Ce mois-ci, coup de projecteur sur la rupture conventionnelle et les avantages qu'elle peut procurer ainsi que sur les risques qu'elle comporte.

La rupture conventionnelle (RC), qu'est-ce que c'est ?

C'est un contrat par lequel le salarié et l'employeur mettent fin, d'un commun accord, au contrat qui les lie, selon les modalités prévues par la loi n°2008-596 du 25 juin 2008 (C. trav., art. L. 1237-11 et s.), reprenant l'ANI du 11 janvier 2008.

Peut-elle m'être imposée ?

Non ! La RC doit être acceptée par le salarié. Le refus de signer une RC ne peut pas être sanctionné, sauf abus (Soc., 25 sept. 2012, n°11/07623). L'idée est que si l'employeur est le seul à souhaiter rompre le contrat de travail, il doit prendre la responsabilité d'un licenciement, lequel doit être fondé sur une cause réelle et sérieuse. Inversement, un salarié ne pourrait pas non plus imposer une RC à son employeur.

Quelle est la procédure à suivre ?

La loi du 25 juin 2008 impose que la signature de la RC soit précédée d'au moins un entretien. A compter du jour de la signature, les parties disposent de 15 jours calendaires pour exercer leur droit de rétractation. Passé ce délai, la RC est adressée à la Direccte compétente, qui a 15 jours ouvrables, à compter de la réception, pour homologuer la convention de rupture. A défaut de réponse dans ce délai, la RC est réputée acceptée. L'objet de cette procédure est de garantir le consentement réel du salarié, afin que la RC ne soit jamais utilisée comme un licenciement sans cause réelle et sérieuse, imposé au salarié. Cette procédure s'explique aussi par le fait que la RC est un mode de rupture du contrat de travail très difficile à contester par la suite. Il ne faut pas la conclure à la légère.

Conseil FO : Soyez vigilant lors de l'engagement d'une procédure de rupture conventionnelle car vous ne pourrez probablement pas la contester. Nous vous conseillons de vous faire assister lors des entretiens préalables, ou au moins de vous faire conseiller en amont. La loi vous permet de vous faire assister par un membre de l'entreprise ou par un représentant du personnel ou en l'absence d'une institution représentative, par un conseiller du salarié.

Si je signe une RC, est-ce que je perds mes droits à indemnités de départ ?

Non. Le salarié signataire d'une RC a droit à une indemnité spécifique de rupture, laquelle ne peut être inférieure à l'indemnité légale voire conventionnelle de licenciement.

Attention : la part de l'indemnité spécifique de rupture qui dépasserait éventuellement l'indemnité légale de licenciement diffère dans le temps l'indemnisation du salarié au titre de l'assurance chômage. Sachez également que les assurances privées « perte d'emploi » ne fonctionnent pas toujours en cas de RC.

Puis-je signer une RC quel que soit mon contrat ?

Non, la RC est réservée aux salariés en CDI hors période d'essai, à l'exclusion des salariés en CDD ou en apprentissage.

Puis-je signer une RC si mon contrat est suspendu pour maladie ?

Oui, sauf en cas de suspension liée à une inaptitude d'origine professionnelle (Soc., 12 févr. 2002, n° 99-41.698 arrêt antérieur à la loi mais a priori applicable à la RC).

La chambre sociale de la Cour de cassation a en effet validé les RC conclues au cours d'une suspension du contrat de travail liée à :

- Un accident du travail, une maladie professionnelle, et a fortiori à une maladie non professionnelle (Soc., 30 sept. 2014, n° 13-16.297) ou
- Un congé maternité (Soc., 25 mars 2015, n° 14-10.149).

Puis-je signer une RC si je suis salarié protégé au titre d'un mandat syndical ou de représentant du personnel ?

Oui, les salariés investis d'un des mandats visés aux articles L. 2411-1 et L. 2411-2 du Code du travail peuvent signer une RC. Mais ils bénéficient d'un CERFA spécial et leur RC devra être autorisée par l'inspection du travail.

La RC est-elle possible dans le cadre d'un PSE ou de la GPEC ?

La loi exclut de la procédure stricte des RC, les ruptures amiables qui résultent d'un accord GPEC ou d'un PSE, afin de préserver le dispositif plus léger des « départs volontaires » (art. L. 1237-16 C. trav.). Cependant, l'Administration s'assure que l'employeur ne se sert pas des RC pour contourner ses obligations, comme par exemple celle de mettre en place un PSE. Elle vérifie pour cela que les RC ne constituent pas en réalité un motif économique. Si tel est le cas, les RC seront prises en compte pour déterminer la procédure applicable et les obligations de l'employeur en matière de PSE (Cass. soc., 9 mars 2011, n° 10-11.581). Mais cela n'exclut pas forcément qu'une RC soit conclue concomitamment à la mise en place d'un PSE ou d'une GPEC, tant que les salariés concernés par les RC n'entrent pas dans le périmètre de ces mesures économiques (CA Paris, ch. 6-5, 24 oct. 2013, n° 11/12343). Attention néanmoins car il existe un risque de requalification et de refus d'homologation dans ce domaine.

Puis-je contester ma RC, même si je l'ai signée ?

Oui, un salarié peut contester les stipulations de sa RC qui ne respectent pas la procédure de RC édictée par la loi. Il peut ainsi demander le versement d'une indemnité de départ au moins égale à l'indemnité conventionnelle (Soc., 8 juill. 2015, n° 14-10.139).

En revanche, pour obtenir l'annulation de la RC, et remettre en cause le principe même de la rupture, il faut nécessairement que le salarié établisse que son consentement a été vicié lors de la conclusion de la RC. Les 3 vices du consentement invocables sont le consentement donné par erreur, sous la violence ou par l'effet du dol. Ces éléments sont très difficiles à prouver.

La seule existence d'un conflit entre le salarié et l'employeur au moment de la conclusion de la RC ne suffit donc pas à l'annuler, il faut véritablement que ce conflit ait généré un vice du consentement du salarié (Soc., 23 mai 2013, n° 12-13.865).

En revanche, la Cour de cassation a considéré que constituait nécessairement un vice du consentement la situation de harcèlement moral vécue par le salarié au moment de la conclusion (Soc., 30 janv. 2013, n° 11-22.332). Il s'en suivait que la rupture devait être requalifiée en licenciement sans cause réelle et sérieuse.

Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 545

2	1	9	3	6	7	4	5	8
4	7	8	5	1	2	6	3	9
6	3	5	4	8	9	7	2	1
3	8	2	1	7	6	5	9	4
5	6	1	9	4	3	2	8	7
7	9	4	8	2	5	3	1	6
9	2	6	7	3	1	8	4	5
1	4	7	2	5	8	9	6	3
8	5	3	6	9	4	1	7	2

Sudoku

			4					
				6			9	4
6	5	4	2					
	4				7		8	
9		3				4		1
	6		9				2	
					2	1	5	7
4	3			5				
					9			

Mots croisés n° 546

Horizontalement

A. Pas incorporé au capital. B. La compagnie les a distraits. C. Vous atteint sur le retour. D. Coup de chaleur. Pour prouver qu'on n'est pas un autre. E. Doublé, c'est un arbre apprécié des parfumeurs. Cuisson incomplète. F. Si vous ne trouvez pas, donnez-lui votre langue. En Californie. G. Préfixe. Sûrement coupable s'il est noir. H. Centre de recherches. Voyelles. I. Issu d'une plume de canard. J. Manière de gagner sa vie en perdant sa mise.

Verticalement

1. On les supporte mieux chez les autres. 2. Rend malaisé de garder les pieds sur terre. 3. Au cœur d'un massif montagneux ou sur un plateau. Constructeur aéronautique. 4. Possèdent. Douillet, sauf s'il est de poules. Gondolé. 5. En Andorre. Fin de règne. Un peu de dépôt. 6. Serait brillant s'il était en ordre. Doux anglais. 7. Parti sud-africain. Fin de vie. 8. Introduit dans un organisme. Note. 9. Étaient donc séparées. 10. Peur abusive de certains agents.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Solution du n° 545

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	H	E	C	A	T	O	M	B	E	S
B	E	C	H	A	N	G	I	S	T	E
C	L	O	U	V	E	T	E	A	U	X
D	V	U	E	R						
E	E	T		F	E	N	O	U	I	L
F	T	E	N	A	C	E		N	E	O
G	I	R	E							
H	E	A		G	R	U	M	E	A	U
I	N	I	G	A	U	D	E	R	I	E
J	S	T	U	P	E	F	A	I	T	S

Le mot du mois : Ministre

Plusieurs médias ont annoncé la tenue d'un « mini sommet européen » consacré à la crise des migrants. Comment un sommet, par définition point le plus élevé, peut-il se voir ainsi rétréci ? Une explication malveillante rappellerait, puisqu'il s'agissait en l'occurrence d'une réunion de ministres, que ce dernier mot vient du latin *minus*, « inférieur ». Ce serait évidemment résoudre un paradoxe au prix d'un autre, puisque nos ministres, du moins veut-on le croire, constituent l'élite de la nation. Pourtant, le fait est là : il était bien à l'origine une personne minime, en tout cas subordonnée, puisque chargée de remplir une fonction pour le compte d'autrui. On sait d'ailleurs que dans la religion chrétienne le « ministre du culte » se veut un humble serviteur de Dieu. La racine latine a donné *minister*, toujours avec le sens de « serviteur », et de là le ministre a fait son entrée dans la langue française vers 1175. Donc sous Louis VII le Jeune, dont on peut se demander s'il en réunissait chaque mercredi.

FO se voulant une organisation syndicale apolitique, on s'abstiendra de dénoncer, et même de présumer, la présence de quelque *minus* au sein de l'actuel gouvernement, mais on peut toujours rêver qu'ils se veuillent les serviteurs du pays et de ses habitants. Pour rester dans les limites de cette chronique, on se bornera à rappeler qu'à l'heure de la parité le mot désigne indifféremment un homme ou une femme, le terme de « ministre » relevant de la presse satirique, et que le titulaire peut d'abord avoir été, ou non, « ministrable », et même le redevenir en vue d'un prochain gouvernement.

Comme nos délégués et militants sont parfois amenés à négocier jusque dans les sphères de l'exécutif, on leur livrera enfin cet avertissement de Chamfort (Nicolas, pas Alain), d'ailleurs superflu compte tenu du contexte en général dramatique de telles entrevues : « Je conseillerais à quelqu'un qui veut obtenir une grâce d'un ministre de l'aborder d'un air triste, plutôt que d'un air riant. On n'aime pas à voir plus heureux que soi. »



AG2R LA MONDIALE

Santé & Prévoyance

ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de **100 sites en région**, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, **solidaires** parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre **engagement social** auprès des plus fragiles.



**EXPERTISE
ACCOMPAGNEMENT**

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

Pour en savoir plus : Joël Bienassis
Direction des Accords Collectifs

Tél. : 01 76 60 85 32
dac-interpro@ag2rlamondiale.fr

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ | PRÉVOYANCE | ÉPARGNE | RETRAITE | ACTION SOCIALE



RELEVONS ENSEMBLE

le défi de l'innovation sociale

ASSUREUR D'INTÉRÊT GÉNÉRAL,
KLESIA est un organisme paritaire à but non lucratif qui se concentre sur la protection des personnes : en complémentaire santé, prévoyance, épargne retraite et action sociale. Son action s'inscrit dans une démarche responsable, tant à l'égard de ses clients que de ses partenaires.

KLÉSIA
klesia.fr